

CAMAIEU A SON PROPRE CALENDRIER

Un correspondant du **Réseau anti-arnaques** témoigne de sa mésaventure avec **CAMAIEU** :

« Ma compagne a reçu à Noël 2020 une carte cadeau **CAMAIEU** d'un montant de 50 €, valable jusqu'au 31 décembre 2021. Elle a souhaité l'utiliser le dernier jour de l'année 2021 : le magasin d'Arras n'a pas voulu en tenir compte, pas même que le service clients que la vendeuse a appelé : ces cartes étaient désactivées, donc invalides. »

Une date de validité au 31 décembre 2021 implique une utilisation possible de la carte cadeau jusqu'à cette date. Or, **CAMAIEU** n'a proposé aucune solution de compensation et a donc fait deux mécontents : l'acheteur de la carte cadeau, et le bénéficiaire de ce cadeau.

Bien évidemment, Le **Réseau anti-arnaques** va contacter **CAMAIEU** pour obtenir des explications techniques et commerciales et permettre l'exécution de la prestation carte cadeau. Affaire à suivre...

INFO-ALERTE est une mise en garde hebdomadaire diffusée par le **Réseau anti-arnaques**, association partenaire de l'**UFC-Que Choisir**, BP 40179, 79205 **PARTHENAY** cedex (contact@arnaques-infos.org). Elle alimente la page **Facebook** du **RAA**.

Site : www.arnaques-infos.org

SIRET : 503 805 657 00049

Reproduction autorisée sous réserve de mentionner l'origine.

Directeur de la publication : **Pascal TONNERRE** (president@arnaques-infos.org)